



Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

Consentement au déroulement de la procédure sans audience – Procédure orale devant le tribunal judiciaire ou le juge des contentieux de la protection (Formulaire 16037*01)

Accéder au Formulaire – Cerfa 16037*01

Pour consentir au traitement de la procédure sans audience lorsque vous êtes demandeur ou défendeur à une instance



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R55312>